

AVIS

Aux Citoyens amis du bien public & de l'humanité.

DANS cette époque à jamais mémorable, où nous donnons à tous les peuples policés de la terre le ſpectacle impoſant de la régénération des mœurs ſociales, où le génie national, dégagé des entraves du préjugé & de l'humiliante ſervitude, a ſu replacer l'homme dans le rang que la nature lui a marqué; & vient enfin de porter le coup mortel à l'Hydre du deſpotiſme, chaque citoyen, rendu à ſa liberté primitive, ſe tiendra heureux de n'être plus conſidéré dans la Société que par ſes talens, ſes connoiſſances & ſes travaux; l'homme inſtruit, épuiſé par des veilles, par l'étude, par des recherches, des voyages & des frais, ne ſera plus confondu avec l'ignorant avide & mercenaire, qui n'obtenoit pas ſeulement d'un gouvernement corrompu & corrupteur, une rivalité humiliante & décourageante, mais même le droit odieux & révoltant de l'excluſion, & d'impoſer enfin ſur le public crédule, les reſſources d'une exiſtance criminelle & d'un luxe inſolent, aux dépens de la fortune, de la ſanté & de la vie des citoyens.

Le mal vénérien, le plus terrible & le plus redoutable de tous ceux qui affligent l'humanité & le plus multiplié, eſt auſſi celui dont le traitement a le plus excité la cupidité des Empiriques; ces hommes vils, dont l'effronterie & l'audace égalent l'ignorance & la baſſeſſe, au moyen de la facilité des priviléges, que le poids ſeul de l'argent obtenoit, ont pouſſé la barbarie à un tel degré, que le public effrayé par les accidens journaliers auxquels il ſe trouve expoſé par les divers poiſons, dont la main criminelle de ces brigands eſt toujours armée; habitué enfin à ne voir dans le traitement de la maladie, qu'un fléau plus terrible que le mal lui-même; il reſte à l'homme de l'art,

au Médecin expérimenté, voué par état au falut de l'humanité, un nouveau préjugé à combatre, une répugnance à vaincre : Le traitement du mal vénérien eft tombé dans le mépris ; ce traitement eft cependant indifpenfable ; & fi, parce qu'il a été la proye de la cupidité, fous un gouvernement mercenaire & tyrannique, les citoyens en ont été les victimes, dans le nouvel ordre de chofes, que les lumieres du fiecle établiffent, dans l'empire de la liberté & de la raifon, chaque fujet s'efforçant à remplir dignement les devoirs de fon état, on n'aura plus à redouter les malhéurs qui réfultoient du défordre & des abus.

M. de ROMAINGOUX, membre de la premiere & l'une des plus célébres faculté de l'Europe, livré depuis vingt ans aux Indes Efpagnoles, en Portugal ou en France, à l'étude particuliere des maux vénériens, à l'analyfe & à l'examen des remedes employés jufqu'ici pour combattre cette terrible maladie, affocié enfin depuis dix ans à Paris, fous les plus habiles profeffeurs, aux riches & intéreffantes découvertes dont les François ont de nos jours illuftré & agrandi les domaines de la Botanique, de la Chimie, de la Phifique & de la Minéralogie, d'où il a eu occafion de fingulierement étendre fes connoiffances en médecine. M. de ROMAINGOUX, perfuadé que le public, fur tant de titres qu'il a pour mériter fa confiance, le diftinguera autant par fon honnêteté & fa délicateffe, que par fes connoiffances & fon expérience ; pénétré du defir fincere d'être utile à fes femblables, & convaincu de l'efficacité d'un remede fondant-antivénérien, dont il a long-temps médité le caractere fous tous fes divers rapports, & conftaté les heureux effets par l'expérience, c'eft enfin décidé à publier en faveur de l'humanité fon Fondant-antivénérien, dont il ne borne point les effets falutaires, à la guérifon radicale des maux vénériens, & de toutes les maladies qui ont ce vice pour caufe, mais encore à rétablir les défordres occafionnés dans l'organifation, par l'ufage funefte des remedes pernicieux dont les malades pourroient avoir eu le malheur de faire ufage.

MOYENS DE PREPARATION ET FORMES DU REMEDE.

Les trois regnes de la nature offrent à M. de ROMAINGOUX les bafes fur lefquelles porte la compofition du remede falutaire dont il annonce la feule adminiftration par lui-même. L'obfervation & la pratique lui ont prouvé, que pour graduer avantageufement fon Fondant-antivénérien & le rendre tout-à-la fois d'un ufage facile & agréable aux perfonnes les plus furveillées, à celles dont le genre de vie ou les occupations font plus ou moins pénibles & va-

riées, à celle enfin dont la répugnance eſt extrême pour toutes eſpeces de médicamens ; que les formes les plus utiles aux divers degrés de maladies, à tous les climats & aux divers tempéramens, étoient les deux qu'il a adopté, ſavoir celle de PASTILLE & celle de LYCOPODE.

Ce remede, adminiſtré ſous tous ces importans rapports, que nul homme de l'art ne peut jamais ſans crime négliger un ſeul inſtant, réunit à l'énergie la plus ſagement combinée, l'efficacité & la certitude de ſes effets, la ſimplicité & la commodité pour l'adminiſtration.

Ce remede eſt d'un très-petit volume, d'un goût & d'une odeur agréables ; il peut ſe tranſporter, ſe prendre en tout temps & en tous lieux ; &, ce qui l'éleve excluſivement au-deſſus de tous les autres connus juſqu'à lui, c'eſt qu'il a la propriété de guérir, outre les maux vénériens, toutes les maladies de la peau, la gale, les dartres, &c. de telle nature ancienneté qu'elles puiſſent être ; les fleurs blanches, les ulceres à la matrice & les laits répandus ; quant aux maladies vénériennes, il les guérit, ſi invétérées qu'elles ſoient, fait diſparoître les accidens qui en ſont les ſuites & dont le tableau eſt effrayant, ſans avoir jamais recours à ces moyens cruels & douloureux, tels que le fer, le feu, ou les cauſtiques violents ; il a auſſi la propriété de détruire toute eſpece de vers, & particulierement le THENIA ou vers ſolitaire, ſans retour.

L'uſage de ce puiſſant Fondant l'a rendu & le rend tous les jours d'un ſuccès étonnant dans toutes les eſpeces de fievres intermittentes & dans les maladies chroniques ou aigües, dépendantes d'un ſang vicié, ou de l'altération de ſa partie limphatique. C'eſt avec ce remede que M. de ROMAINGOUX a opéré & opère tous les jours la guériſon des obſtructions du foi, de la rate, du méſentere & autres viſceres du bas-ventre, avec ou ſans la déclaration de la jauniſſe, & ſoit que la toux ou la difficulté de reſpirer accompagnent ces accidens.

Les skires ou tumeurs skireuſes dans les viſceres, le rhumatiſme, laſciatique & la goutte périodique, ainſi que les flux diſſenteriques & flux de ſang anciens & opiniâtres, doivent diſparoître, par le ſeul uſage de ce Fondant, continué & ſurveillé de la maniere qu'il doit l'être ; il rétablit les manſtruations ſuprimées ou difficiles à paroître, irrégulieres, rares, ou exceſſives dans leur temps périodique, & ſur-tout dans ces deux époques orageuſes, le printems & l'automne du ſexe, où la nature éprouve la plus grande des révolutions.

Avec ce remede le malade devient ſon propre médecin, & il eſt à même d'allier le ſilence au myſtere, de con-

514

ſerver la décence ; la paix de ſon ménage, & de ſauver toutes les apparences d'un traitement dont il a ſeul le ſecret, & qu'il peut conſerver.

On trouvera gratis chez M. de ROMAINGOUX, une inſtruction ſur la maniere d'uſer, avec prudence & ſuccès de ſa PASTILLE & de ſon LYCOPODE fondant-antivénérien ; ſur les nombreuſes maladies que ce remede bien dirigé parvient toujours à détruire, & ſur les conſidérations qu'il eſt important de ne jamais perdre de vue dans chaque traitement ; cette inſtruction eſt en faveur des malades qui ont leur réſidence dans les divers départemens du Royaume, en faveur de ceux qui n'ont ni le temps, ni la liberté de ſe rendre auprès du Médecin, & pour ceux enfin dont les circonſtances exigent qu'ils ſe traitent & ſe ſoignent eux-même dans le ſecret.

Les dames qui ſeront jalouſes de la conſervation de la beauté & de la fraîcheur de leur teint, de la blancheur des dents, de la fermeté des gencives ; d'avoir l'haleine agréable & pure, ainſi que de réparer les défectuoſitées du bas-ventres, ſuite ordinaires de la groſſeſſe, & les réſultats fâcheux d'une couche laborieuſe, accidens déſagréables pour une jeune femme, & particulierement pour celles dont une telle ſituation eſt le fruit d'une foibleſſe ; trouveront auprès de M. de ROMAINGOUX des ſecours ſalutaires, peu connus dans la médecine d'Europe, mais très-en uſage dans les différentes parties de l'Inde, où il a voyagé.

M. de ROMAINGOUX, pour donner une ſtabilité tout-à-fait conſtante, & néceſſaire à l'adminiſtration & ſurveillance de ſon remede, & pour ſatisfaire la plupart des malades qui ſe préſentent toujours avec peine chez le Médecin, dont la maiſon eſt trop avoiſinée & le quartier trop fréquenté, vient d'en établir la diſtribution & l'adminiſtration dans ſa propre maiſon, rue S. ETIENNE-DES-GRES, nº. 1, AU DEUXIEME, faiſant le coin du carré Saint-Genevieve & celui de la rue des SEPT-VOYES. Il eſt viſible tous les jours, excepté LES FETES ET DIMANCHES, depuis neuf heures du matin, juſqu'à huit du ſoir.

De l'Imprimerie de LE BECQ, rue Saint-Jean-de-Beauvais, nº. 24.